

**LA NOUVELLE RUE DE LA POSTE :
PROMOUVOIR LE COMMERCE ET LA CONVIVIALITE**

UTILISER LE PLEIN POTENTIEL D'UN NOUVEL ESPACE PUBLIC DE QUALITE

Les travaux de requalification de la rue de la Poste touchent à leur fin. Ils auront permis d'améliorer grandement les espaces publics de cette rue. En particulier, la place plus généreuse accordée aux piétons et l'apaisement de la circulation sur cet axe donnent désormais envie de s'y attarder, et rendent plus attractive l'expérience-client lors d'achats dans les commerces de la rue de la Poste en particulier, et de tout le centre en général. Dès lors, l'achèvement des travaux de la rue de la Poste est l'occasion de réfléchir différemment à l'usage occasionnel futur de cette rue.

En particulier, si la variété des stands actuels du marché est fort appréciée de la population, force est de constater que leur éparpillement entre la place de la Gare d'une part, et la place d'Obernai d'autre part, n'est assurément pas optimal.

De plus, le regain d'intérêt pour la consommation de produits locaux et de qualité incite à imaginer pour la rue de la Poste d'autres moments de convivialité articulés autour des produits du terroir.

Aussi, les co-signataires de ce postulat formulent deux propositions visant à utiliser pleinement le nouveau potentiel de la rue de la Poste, en mettant en avant le commerce local et la convivialité.

PROPOSITIONS

1. Marché hebdomadaire :

Les co-signataires proposent que, dès l'achèvement des travaux de la rue de la Poste, la Municipalité modifie l'emplacement actuel du marché du vendredi, en lui consacrant désormais la chaussée de la rue de la Poste. Durant cette matinée¹, cette dernière serait donc fermée au trafic automobile.

Afin de renforcer l'attractivité de cette animation hebdomadaire, la première heure de stationnement au parking Pully Centre pourrait être gratuite durant cette matinée. De la même façon et afin de traiter équitablement les différentes mobilités, un avantage équivalent devrait être proposé aux personnes utilisant les transports en commun.

2. Marché trimestriel :

Les co-signataires proposent à la Municipalité de réfléchir à l'instauration d'un marché trimestriel centré sur les produits du terroir Lavaux-Oron, si besoin au moyen du lancement d'un appel à projets.

Plus précisément, les co-signataires proposent de tenir un tel marché un dimanche par trimestre, durant toute la journée. L'offre commerciale pourrait inclure à la fois la vente de produits à l'emporter, la consommation sur place (food-trucks, buvettes, terrasses éphémères) auprès de stands tenus par les sociétés locales, des attractions pour enfants, un vide-greniers, une animation musicale par la fanfare de Pully, etc. Ce marché trimestriel du terroir se tiendrait non seulement rue de la Poste (chaussée comprise), mais aussi dans le reste du bourg : rues de la gare, du centre, du midi, esplanade du prieuré, place d'Obernai, etc. Tout le secteur serait ainsi fermé au trafic automobile un dimanche par trimestre.

DEMANDE DU POSTULAT

Les co-signataires demandent à la Municipalité d'étudier les propositions formulées ci-dessus (1. Marché du vendredi sur la chaussée de la rue de la Poste fermée au trafic ; 2. Marché trimestriel rue de la Poste et dans tout le secteur du vieux bourg, piétonnisé à cette occasion), en vue de leur mise en œuvre à court terme.

S'agissant de la seconde proposition (marché trimestriel), les co-signataires suggèrent en outre à la Municipalité de mettre en œuvre un groupe participatif ouvert aux membres du Conseil communal, à l'exemple de la démarche effectuée avec succès pour le Prieuré, afin de détailler ensemble les contours d'une telle manifestation.







¹ Pour rappel : horaires approximatifs usuels de marché : 6h-13h, y compris temps de mise en place et de rangement des stands
Source : <https://www.pully.ch/fr/actualites-infos/actualites/id-20753-implantation-du-marche-du-vendredi-sur-la-place-et-le-parking-de-la-gare/>

CONCLUSION

Les mesures proposées par le présent postulat vont pleinement dans le sens de plusieurs objectifs figurant au programme de législature, notamment : « Favoriser la création et le développement des espaces de rencontre, qui contribuent à renforcer les liens et la solidarité entre les habitants, ainsi que le sentiment d'appartenir à une même collectivité » ; « Favoriser la mobilité douce » ; « Développer la convivialité des espaces publics » ; ou encore « Favoriser la mixité ainsi que la complémentarité des activités et des commerces à l'échelle du centre ».

Les co-signataires tablent donc sur le plein soutien du Conseil communal, mais aussi de la Municipalité, à ces propositions.

Par conséquent, nous demandons au Conseil communal de prendre en considération immédiatement la proposition et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Les Vert·e·s	PLR	Union Pulliérane	UDC	Parti Socialiste	Vert'libéraux
Guillaume Roy	Gérald Cuche	André Stehlin	Bertrand Yersin	Pauline Tafelmacher	Patrick Du Bois
		 <small>stehlin (5 sept. 2023 16:32 GMT+2)</small>	 <small>Bertrand Yersin (5 sept. 2023 09:26 GMT+2)</small>	 <small>P. Tafelmacher</small>	 <small>Patrick Du Bois (6 sept. 2023 17:01 GMT+2)</small>